

POMPES FUNÈBRES

Ce que l'épidémie va changer dans les obsèques

Recueilli par Gilles-R. Souillés

Le confinement interdit tout rassemblement et donc les obsèques publiques, comment contourner ce problème pour partager une cérémonie avec proches et amis ? Pour les obsèques, un rassemblement de maximum 20 personnes est autorisé pour la famille immédiate. Cette mesure est salutaire pour prévenir les conséquences psychologiques potentielles lorsque les personnes ne peuvent pas faire leur deuil. Évidemment, il faut respecter les consignes de sécurité : distance, masques, lavage des mains... Cependant, de nombreux crématoriums et cimetières sont fermés, pour préserver les personnels du coronavirus, ce qui rend cette dérogation largement inapplicable. Aussi, il est toujours possible, de se recueillir et de faire un hommage privé au sein de chaque famille. Il ne faut pas oublier qu'il sera toujours possible après la crise, de faire une cérémonie civile ou religieuse, à la mémoire du défunt.

Comment organiser à distance une inhumation ou une crémation ? Quelques plateformes existent aujourd'hui pour l'organisation d'obsèques à distance. On peut appeler directement un conseiller funéraire qui va construire avec vous votre cérémonie ou recourir à l'assistant en ligne. Sur le site Reposeo par exemple, vous

répondez à quelques questions simples sur les souhaits du défunt et de sa famille. On choisit ensuite son cercueil et son urne. Cela suffit en général pour établir un devis. Ce que les familles apprécient c'est de choisir sans être influencée. Nous recommandons également des associations d'accompagnants bénévoles des personnes en deuil.



Comment accompagner les familles privées des hommages posthumes ? Il y a la possibilité de filmer les cérémonies dans les cimetières ou les crématoriums où les familles ne peuvent plus se rendre. C'est d'ores et déjà possible, un simple smartphone suffit, mais on peut faire mieux pour que, sur place, des textes puissent être lus, avec des morceaux de musique, voire des vidéos de souvenirs comme cela se fait dans les hommages. Au crématorium du Père Lachaise, à Paris, les cérémonies sont déjà filmées ce qui permet aux personnes absentes de

participer à la cérémonie à distance. Cette crise sanitaire va-t-elle modifier durablement les processus funéraires ? Les pandémies sont en grande partie prises en compte par les processus funéraires actuels. La spécificité de l'épidémie c'est son ampleur et c'est probablement ce qui va faire changer les choses. À l'avenir, il est quasiment certain que chaque professionnel va veiller à disposer de stocks suffisants de gants, de masques, de tenues de protection, de housses mortuaires. Des stocks qui étaient surtout destinés aux exhumations. La digitalisation des actes de décès, d'autorisation d'inhumation et de crémation qui traînaient à être digitalisés le sont maintenant dans la plupart des grandes communes. Avec le coronavirus, les policiers qui venaient systématiquement pour vérifier l'identité du défunt en cas de crémation, sont remplacés par le personnel soignant à l'hôpital. Cela fait partie des évolutions qui vont rester. l'essentiel t ■